





## PUBLICS

- Agents de collectivités locales : managers et cadres intermédiaires des services opérationnels (transport, urbanisme, espaces verts, hygiène/santé et environnement), responsables de projets plans climat, TEPOS (territoires à énergie positive), chargés de mission développement durable,
- Elus de collectivités,
- Agents de l'Etat et de ses établissements publics : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), Agence régionale de santé (ARS), Direction départementale des Territoires (DDT), Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME),
- Agences d'urbanisme, Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE),
- Agents des espaces info-énergie.

## PROGRAMME

Animation : **Pierre WOLF**, *journaliste indépendant, spécialisé sur les questions environnementales*

**9h** Accueil administratif et accueil café (offert par la Métropole de Lyon).

### **9h30 Ouverture et présentation du programme**

*Grégoire CARRIER, directeur des Stratégies Territoriales Politiques Urbaines de la Métropole de Lyon,*  
*Bruno ACH, responsable du pôle national de compétences « environnement et déchets », INSET de Montpellier*

### **9h45 Eléments de cadrage**

#### **Les différents types de polluants, les enjeux sanitaires : données épidémiologiques**

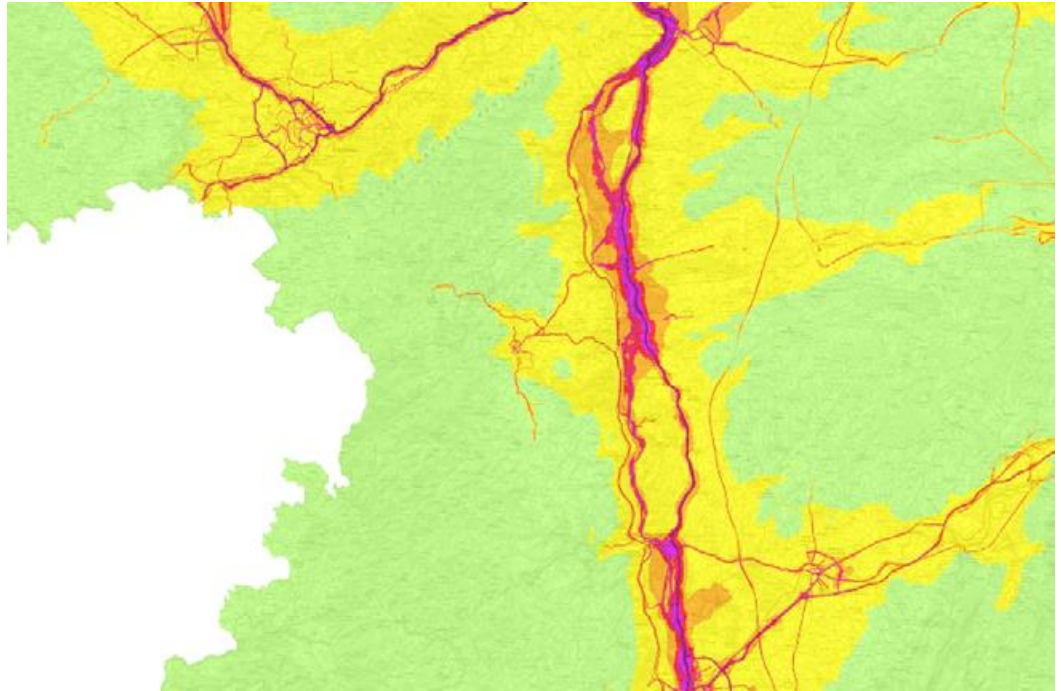
*Jean-Marc YVON, référent "Air et santé" de la Cellule d'Intervention en Région, Agence nationale de santé publique France.*

#### **La gestion de la qualité de l'air : une longue histoire en France, une gouvernance partagée, une politique publique qui se cherche encore**

*Isabelle ROUSSEL, présidente d'honneur de l'association pour la prévention de la pollution atmosphérique (APPA), professeur émérite à l'Université de Lille 1.*

### **10h30 Les outils de diagnostic et d'accompagnement : des leviers d'aide à la décision pour les collectivités**

*Véronique STARC, coordinatrice des plans et programmes, ATMO Auvergne-Rhône-Alpes.*



**10h50 Des plans d'action pour améliorer la qualité de l'air : Etat - Collectivités, quelles synergies attendues ?**

*Audrey JOLY, chargée de mission qualité de l'air,  
DREAL Auvergne-Rhône-Alpes*

**11h15 Energie et qualité de l'air :  
quelles stratégies territoriales ? quels leviers ?\***



**La coopération entre collectivités voisines, l'intégration du volet « Air » dans les PCAET, le renouvellement des appareils de chauffage, la mobilisation des habitants et des entreprises**

*Charlotte MARX et Timothée VEDRENNE, communauté de communes  
Pays du Mont Blanc*

*William MEUNIER, chef du service environnement-air-climat, Grenoble  
Alpes Métropole*

*Olivier CHIRPAZ, chargé de mission énergie-climat, communauté  
d'agglomération du Pays Voironnais*

*Matthieu GUEDON, responsable d'activités, Agence Locale de l'Énergie et  
du Climat de la Métropole de Lyon (ALEC LYON).*



### **Des leviers :**

*L'accompagnement de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes :*

*Evelyne BERNARD, adjointe au chef de pôle climat air énergie*

*L'appui de l'ADEME :*

*Jérôme d'ASSIGNY, directeur régional de l'ADEME Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes.*

**12h30 DEJEUNER LIBRE**

**14h Urbanisme / mobilité et qualité de l'air :  
comment planifier ? Comment s'organiser entre les services ?**



### **L'intégration de la qualité de l'air dans les documents d'urbanisme**

*Ludovic MEYER, directeur adjoint d'EPURES, agence d'urbanisme de la région stéphanoise*

### **L'apport d'une EIS (Evaluation d'Impacts en Santé) dans une opération d'aménagement urbain**

*Xuan Thao DO KHAC, chargée de mission développement durable, ville de Villeurbanne*

*Géraldine OLLIVIER, chargée d'études en santé environnementale, ville de Villeurbanne*

### **PARCOURA, améliorer les parcours piétonniers et cyclables avec la participation active des habitants**

*Valérie MATHIEU, responsable du pôle santé environnement, ville de Valence*

### **Le renouvellement des flottes de véhicules d'une collectivité**

*Pierre BRUN, chargé de mission bruit et qualité de l'air, Saint-Etienne métropole.*

**15h15 Biodiversité et qualité de l'air : quels bénéfices ?  
Quels antagonismes ? Quelles évolutions en cours et à venir  
dans les services espaces verts ?**



**La régulation de la qualité de l'air : un des services écosystémiques rendus par les espaces de nature**

*Cécile VO VAN, chef de projet Nature en ville, biodiversité et services éco-systémiques, CEREMA*

**La prise en compte des espèces allergisantes dans les référentiels de palettes végétales**

*Xuan Thao DO KHAC, chargée de mission développement durable, ville de Villeurbanne*

*Géraldine OLIVIER, chargée d'études en santé environnementale, ville de Villeurbanne*

**Espèces allergisantes et qualité de l'air : le rôle du RNSA (Réseau National de Surveillance Aérobiologique).**

*Charlotte SINDT, directrice du RNSA*

**Eléments de prospective**

*Frédéric SEGUR, responsable de l'unité arbres et paysage, Métropole de Lyon.*

**16h30 Clôture**

**16H45** Fin de la journée.

Cette journée est organisée par :

- Le pôle national de compétences environnement et déchets, INSET Montpellier,
- La direction des grandes mutations – promotion de la santé et transition écologique,
- Le pôle national de compétences Mobilité, Déplacements, Transport, INSET Dunkerque,
- La Délégation de Rhône-Alpes-Lyon.

## LIEU

**Salle du Conseil** - Hôtel de la Métropole de Lyon  
20 rue du Lac - 69 003 Lyon  
(proximité immédiate Gare de Lyon Part-Dieu).

**Privilégiez les transports en commun, le stationnement sur place est limité.**

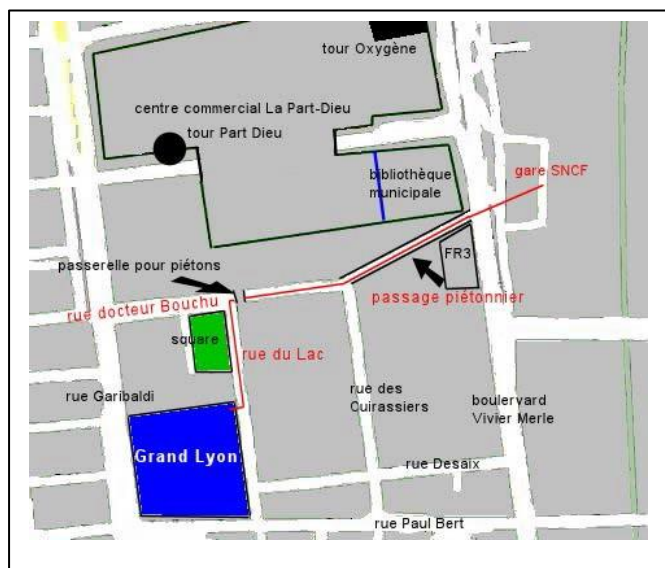
### Accès :

#### De la gare SNCF de la Part-Dieu :

(environ 300 mètres).  
Prendre sortie Vivier Merle, prendre en face légèrement à gauche la petite rue piétonne, puis la rue Docteur Bouchu et enfin la rue du Lac, deuxième à gauche.

### Stationnement :

Vous pouvez garer votre véhicule au parking des Cuirassiers sous le centre commercial de la Part-Dieu.



**IMPORTANT : Pour votre venue à l'hôtel de Métropole, se munir impérativement de la convocation et d'une pièce d'identité (plan vigipirate).**

## INSCRIPTION

Cette journée est proposée à l'ensemble des agents de la Fonction Publique Territoriale (FPT). Elle est également ouverte aux personnes hors FPT y compris élus, à titre dérogatoire, sans participation financière dans la limite des places disponibles.

**Date limite d'inscription : 19 septembre 2018**

➤ **Pour les agents territoriaux et les élus :**

Les inscriptions sont faites obligatoirement sur la plateforme d'inscription en ligne <https://inscription.cnfpt.fr> en saisissant le **code 22 Z1811 002**. Prendre contact avec votre service formation.

➤ **Pour les personnes extérieures à la FPT :**

L'inscription se fait par le lien suivant : [cliquer ici](#)

## CONTACTS

**Florence BOURGOIN**, assistante formation

Tél. : 04 72 32 43 24 - [florence.bourgoin@cnfpt.fr](mailto:florence.bourgoin@cnfpt.fr)

**Christelle BESSON**, conseillère formation - [christelle.besson@cnfpt.fr](mailto:christelle.besson@cnfpt.fr)

Les frais de transport et la restauration sont à la charge des collectivités et des employeurs.

Les participants seront acceptés dans la limite des places disponibles. Une information sera communiquée 8 jours avant.

## A vos agendas



### **2 AUTRES DATES, 2 AUTRES LIEUX**

**13 novembre 2018, Dunkerque**

Halle aux sucres, Môle 1, 9003 route du quai Freycinet 3,  
59140 Dunkerque

**1° février 2019, Nancy**

1, Boulevard d'Austrasie 54000 Nancy